



Solidaires, Unitaires et Démocratiques Groupe BPCE
Section syndicale Caisse d'Epargne Ile-de-France

64-68 rue du Dessous des Berges 75013 Paris
01 70 23 53 40 ou 01 70 23 53 38
sudceidf@orange.fr
www.sudbpce.com



Union
syndicale
Solidaires

PROJET DE RÉORGANISATION DES FONCTIONS SUPPORTS BDD :

Un projet d'ampleur à fort impact humain

Concoctée par M. Collet avant son départ pour la DR 75 Est, la réorganisation des fonctions support de la BDD rejoint le long cortège des réorganisations initiées depuis le début de l'année 2017 : Gestion privée, Comptabilité, BDR, direction des risques pour ne citer que les plus récentes. Toutes motivées officiellement par : un contexte économique tendu, le digital, les taux bas, la concurrence, etc. Bref, la litanie habituelle. Ces réorganisations tout azimut visent, de fait, un même but : une « rationalisation » des effectifs liée à la polyvalence. Mais comment sera obtenue la plus grande efficacité dans l'aide au développement ainsi que le développement durable de la performance commerciale de la BDD ? La question reste posée.

Le projet est d'ampleur. La direction Marketing et distribution est scindée en deux : direction du développement d'un côté et direction de l'efficacité commerciale et de la transformation digitale de l'autre (DECTD).

La première conçoit la politique commerciale, la seconde l'anime. Quant aux activités de la direction gestion privée, elles sont réparties sur 2 directions : la partie offre et ingénierie intègre la direction du développement, la partie animation et assistance gestion privée intègre la DECTD.

Enfin, les activités de la direction des marchés spécialisés (DMS) évoluent : les partenariats sont transférés à la DECTD, les agences « hors réseau » à la direction du développement.

Cette réorganisation engendre la suppression de 13 postes au total.

Certaines activités se voient renforcées (animation commerciale, activités de middle office professionnel) ou créées (Département dédié à la transformation de la relation client) pour un total de 19 postes, en revanche 32 postes sont supprimés dont 6 postes de managers.

Parmi ceux-là, certains pourraient être reclassés sur des postes d'expertise mais l'histoire ne dit pas encore combien.

Le projet prévoit, par ailleurs, l'affectation des salariés au sein des fonctions support de la BDD mais aussi dans d'autres structures de la Caisse.

Or, les vases ne sont pas communicants. Les collègues dont les postes seraient supprimés n'occuperont pas obligatoirement les postes renforcés ou créés dans la nouvelle organisation.

Pour obtenir un gain de 13 postes, le projet table sur une augmentation de la taille des équipes permettant, nous dit-on la polyvalence. Or, jusqu'à présent au siège, la polyvalence n'a pas démontré son efficacité en termes d'absorption ou de résorption de la charge de travail.

Les élus **Sud** s'inquiètent des risques forts de report de charge de travail d'une part sur le siège, mais aussi sur le réseau avec la suppression des activités de middle office prescription immobilière et des activités de traitement des réclamations téléphoniques, activités transférées sur le réseau. Rien n'est dit sur les reclassements prévus et leurs conditions.

Bien évidemment, les risques psychosociaux sont importants pour les collègues dont les postes sont supprimés et qui ne savent pas à quelle sauce ils seront mangés. Pour les collègues qui quitteront Athos, se pose de surcroît un problème de mobilité géographique. Ces risques importants ont amené les élus à solliciter l'assistance des CHSCT siège et réseau. Il est très probable que ces derniers votent une expertise qui permettra au CE de mieux appréhender les enjeux autres qu'économiques et organisationnels.

Par ailleurs, les élus du Comité d'entreprise ont demandé un CE extraordinaire pour y discuter, à partir d'organigrammes avant/après détaillés par services, des incidences de ce projet sur les postes des uns et des autres. Ils ont également souhaité que le projet prenne en compte l'impact risques psychosociaux.

N°12/2017

Paris, le 3 mai 2017/ Les élus CE Sud-Solidaires

François Baron, Pierre Bouvier, Christine Deldicque, Martine Desaulles, Jean-Philippe De Sousa, Michèle Di Cicco, Catherine Jousset, Bettina Larry, Manuelle Marchand, Françoise Quelen, Frédéric Roy